L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 2 AVRIL 1890.

UNE TOMBE.

Manibus date lilia plenis.

Le culte des morts est pratiqué par le monde chrétien tout entier ; cette religion là aussi est touchante, poétique autant qu'elle est sainte. Une fois par an revient cette fête imposante, et elle renouvelle les larmes, elle a du moins comme un côté consolant ; à la Toussaint ce sont plutôt des fleurs que des voiles de deuil qui sont répandues sur les tombeaux.

A la Nouvelle-Orléans on peut dire que cette solennité revient à deux dates et nous voici à la veille de la première.

Oui, la population mus par un sentiment de grande noblesse, a voulu qu'à un jour dit les tombeaux de nos soldats morts pendant la guerre de Sécession fussent honorés, et qu'à un jour spécial tous se rendissent à ces demeures dernières, comme une immense famille, pour y porter des souvenirs d'amour, des marques de respect.

C'est l'émouvant pèlerinage de la reconnaissance, du patriotisme. Le cœur est aussi un Panthéon où prennent place les martyrs du devoir.

Cause perdue, dira l'histoire en rappelant la superbe levée de boucliers des Confédérés, mais hommage encore, mais hommage toujours à ceux qui sont tombés pour elle.

Beaucoup d'entr'eux dorment sous un sol ignoré ; à ceux-là on élève des monuments commémoratifs, qui rappellent collectivement toute une épopée d'héroïsme, dont souvent les héros n'ont pas même laissé leurs noms ; d'autres reposent loin du foyer, loin de la famille. Il était bien qu'aucun de ceux-là ne fut oublié, délaissé ; c'est pourquoi l'on a réalisé la touchante idée de leur donner aussi leur Jour des Morts.

Voici venir cette journée, dont nous voulons rappeler le retour ; c'est le 6 avril, c'est dimanche prochain qu'on ira sabler et décorer ces tombes qui ont pour gardien tout un peuple.

En même temps que les filles chrétiennes célébreront ce grand jour de l'Église, les fidèles de la tombe iront aux victimes de la guerre et leur diront qu'elles ne sont pas oubliées.

Eh bien, qu'il nous soit permis de l'écrire, il est ici, dans un coin du Cimetière St-Louis, une modeste pierre tombale, sous laquelle gît un saint homme, dans toute l'acception du mot.

Celui-là n'est pas tombé sur un champ de bataille, mais on peut bien l'affirmer, il est mort de cette guerre à laquelle il prodigua ses personnes, son ministère.

Son ministère, avons-nous bien dit, car c'était un prêtre.

Or écoutez ceci : le soldat qui, mousquet ou sabre en main, marche en avant, est pris le plus souvent de nous ne savons quelle fièvre de patriotisme ; le canon, la mousqueterie qui tonnent, les balles qui sifflent, les bataillons qui se précipitent, les clairons qui sonnent la charge, les cyclones de feu et de fumée, tout cela s'empare de vous jusqu'au profond de votre être ; tout cela nous ne savons quoi de capiteux, d'insuflateur, et le drapeau du pays qui s'agite au dessus de cette tourmente, ces couleurs qui vous parlent de la patrie et de la famille, semblent vous dire : Va !

Et l'on va, et l'impulsion est irrésistible, et l'on court avec enthousiasme aux dangers que l'on ne mesure plus, dont on ne se rend plus compte.

Mais le prêtre, lui, aucune de ces forces impulsives ne le lance en avant. Il ne se mêle point à la bataille pour en être un combattant ; il est là pour voir tomber, pour regarder mourir.

Il monte comme la faction de la mort ; à lui les scènes funérales.

Toutes les âmes vibrent, en lui sans nul doute ; mais l'aspiration aux faits d'armes ne l'agite point ; ni mousquet, ni sabre, aucune arme pour l'entraîner dans la mêlée. Tandis que vous, soldat ou officier, vous vous précipitez et jetant parfois les yeux sur le drapeau à l'effet vertigineux, le prêtre, lui, baisse ses regards sur son crucifix ou les élève vers Dieu, afin de lui demander que cesse bientôt la gigantesque tuerie. Il entonnera l'hymne national ; lui, il entend des échos de *Dies irae*.

Il relève le blessé, il lui prodigue les soins, il administre le mourant et lui parle et de Dieu et de cette famille loin de laquelle il fait quitter ce monde.

Tandis que celui qui a chargé d'âmes, poursuit ainsi son œuvre sainte, tous les périls le menacent aussi ; ministre de paix, c'est fréquemment sous l'averse des balles et des obus qu'il officie.

Qu'importe, il marche virilement, chrétiennement dans le devoir, dans le dévouement. Pour lui aucune de ces exaltations qui font les héros ; c'est le sentiment de ce devoir qui le soutient dans ce courage tout de calme, tout de piété.

Nous ne pouvons nous défendre de le reconnaître, ce courage froid, qui sait chaque phase de danger, qui sans faiblir, voit se multiplier les blessés et les morts autour de lui, nous paraît être le plus sublime de tous.

Ce fut celui du prêtre qui nous occupe, du PÈRE TURGIS.

C'était une nature éminemment douce que la sienne ; et si vous vous étiez en avoir une esquisse, nous vous dirons qu'il y avait en lui bien des traits de cet abbé Constantin si exquisement créé par Mailhac.

Il était né pour le recueillement et les sereines tranquillités du presbytère ; au lieu de soldats et des orages de la bataille, il lui fallait les pauvres venant à lui comme à une providence, et les longues théories d'enfants s'essayant aux cantiques.

Et cependant quand sonna l'heure de l'épreuve, quand il vit s'enrôler une jeunesse ardente, généreuse, qu'il aimait profondément, dont il était profondément aimé ; lorsqu'il se prit à penser que beaucoup de ceux-là qui partaient ne reviendraient plus jamais, une immense pitié s'empara de celui qui avait en lui des trésors d'amour ; il fut possédé comme de la nostalgie du sacrifice et l'homme qui rêvait peut être une humble cure de campagne, où il eût du bien et des conversions à faire, résolut de les suivre. Il songea qu'en violentant sa nature peut-être, en se mêlant comme annuméier à la terrible guerre, il serait encore plus digne, plus sacré devant Dieu.

Comment il accomplit ce devoir, demandez-le à tous ceux qui restent encore du 30ème de la Louisiane. Ne sur un autre sol que le nôtre, déjà arrivé à un âge où il avait droit à sa part de repos, fervent de la retraite, il partit et durant quatre années il demeura auprès de ceux pour lesquels il avait voulu quitter son clocher, si cher pourtant.

Combien de deuils accomplis sous ses yeux, dans ces bras aussi ; qui les comptera ? Fatigues, privations, tout cela le trouvait toujours debout, toujours impassible ; et dépassant souvent les limites du devoir, il allait, on vous le dira, au devant du danger, et ce fut de loin que bien des fois il rapporta aux ambulances, des blessés, des mourants.

On vous le dira encore, plus d'une fois, en dépit des voix qui l'adjuraient de ne pas ainsi s'exposer ; il sauva des existences, en faisant son marché de la vie sienne. Dans cette vie du camp il fut un exemple, comme il l'avait été dans son sacerdoce. C'est là de l'héroïsme aussi et du plus beau, du plus rare.

La tourmente passée, il revint parmi nous, mais brisé par les redoutables épreuves qu'il avait subies ; et surtout le cœur usé, au souvenir de ceux dont il s'était fait le père, le conseil, l'appui, et qu'il avait laissés là bas, bien loin, sans que même aucun d'eux indiquât le lieu de leur dernier repos.

Le nom du Père Turgis ne saurait être oublié de ceux qui l'ont connu ; cette douce et noble figure est, pour ainsi parler, photographiée dans leur mémoire ; au plus profond de cœur, ils l'ont embaumée dans le souvenir.

Mais il est bon que ce nom soit redit à la génération présente, pour qu'à son tour elle le transmette à d'autres ; il est bon qu'elle sache qu'un prêtre bien humble, passionné de l'ombre et de la charité, fit acte, en ce pays qui n'était pas le sien, d'un patriotisme sans réserve et que jusqu'à la fin il poursuivit ce rôle d'entière et admirable abnégation.

Nous le répétons ce n'est pas dans la la mêlée, en remplissant son ministère qu'il est tombé ; la fin est venue plus tard, après le retour de la paix ; mais c'est bien de cette guerre qu'il est mort ; elle a hâté le combre dénouement. Dons il convient qu'au jour où les tombes confédérées vont se couvrir de fleurs, la mémoire ne soit pas négligée ; l'oubli n'est pas fait pour une aussi belle, une aussi sympathique individualité.

Du reste, en cela l'initiative est déjà prise, nous ne sommes qu'un écho, et un Comité nommé par l'Association de l'armée du Tennessee s'est rappelé le vivant pour rendre hommage au mort. Au sein de cette Association on revoit toujours, par le souvenir, celui qui comprit en mission si largement, un apôtre ; et qui, sans jamais hésiter, sans un moment de faiblesse, malgré une santé souvent altérée, marche, en arborant le crucifix, à un devoir dont l'accomplissement cotoyait tous les jours la mort. *Aspera non terrent; virescit vulnere virtus.*

Ce Comité déjà cité sera heureux et fier de recevoir, dimanche jusqu'à onze heures du matin, à la Pharmacie Cluverius, coin des rues du Canal et Bourbon, les offrandes de fleurs qu'on voudra bien lui confier pour cette tombe d'un prêtre, d'un juste.

On les lui doit ces fleurs et aussi le salut du drapeau. Il les aura.

L. PLACIDE CANONGE.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Nous appelons l'attention sur une annonce importante que l'on trouvera à la première page du journal et qui nous est adressée par M. Arthur Durieu, directeur de l'Opéra. On y verra que les listes d'abonnement, saison 1890-1891, seront closes le mardi 15 avril ; aucun abonnement ne sera pris après cette date.

Aujourd'hui encore et jusqu'à quatre heures de l'après-midi on devra s'adresser au bureau d'encan de MM. Macon, Paul et Denis, 10 rue Carondelet ; là on pourra retenir loges ou parquets qui restent disponibles. Mais à partir de demain le bureau de location sera ouvert chaque jour à l'atelier de photographie Peyton, 147 rue du Canal, près Bourbon, au premier.

On nous dit que les demandes d'abonnement ont été nombreuses hier et conséquemment nous engageons le public à se hâter. Ainsi qu'on vient de le lire la souscription sera fermée le 15 avril et déjà les sièges se font rares.

Il est de la plus haute importance que la direction connaisse au plus vite quelle doit être sa feuille d'abonnement ; c'est là une donnée à peu près indispensable pour baser un budget. Plus opulente sera cette liste, mieux le directeur pourra élargir son cadre et offrir aux artistes des conditions qui les décident à signer l'engagement de la Nouvelle-Orléans.

Nous espérons que le public, qui paraît être en dispositions excellentes, comprendra cette nécessité et agira vite et bien. Le temps presse, c'est sur le fer chaud qu'il faut battre ; cela est vieux comme l'existence des forgerons.

Bonne œuvre.

Des amis de la paroisse Ste-Marie nous apprennent que des dames ont formé le projet de doter le petit village de Sorrel d'une église catholique et qu'à cet effet elles organisent une fête, dont le produit aidera à la réalisation de ce projet qui n'a pas besoin de louanges ; il se recommande par lui-même.

Nous prendrons plaisir à en reparler dans un prochain numéro ; cette fois nous nous bornerons à dire que la fête s'ouvrira—si rien n'est changé au programme—le mardi 8 avril et se prolongera pendant trois soirées.

Nous savons que l'organisation en est confiée à des mains telles qu'il est permis de compter sur un entier succès, et disons le, jamais offrandes, jamais argent n'auront été mieux placés.

Fête.

Le Club Gymnastique des Jeunes Gens annonce, pour le samedi 17 avril, un concert-promenade et une soirée dansante.

Cette fête aura lieu au local même du Club et en sait, par de nombreux précédents, comment ces messieurs reçoivent. La soirée commencera à 7 heures et demie.

Musée-Théâtre.

C'est demain qu'aura lieu le changement hebdomadaire accoutumé du programme. Profitez donc de cette journée ou de la soirée pour connaître le programme actuel ; il a son prix.

De bons amis sont en train de "casser du sucre" sur un camarade absent, qui est cependant défendu, tant bien que mal, par quelqu'un de la compagnie.

—X.... vante toujours son patriotisme, dit l'un des dénigreurs, et pourtant nous avons tous qu'il a épousé une Allemande.

—Mais c'est justement d'un bon patriote, ce qu'il a fait là, réplique l'avocat officieux.

—Comment cela ?

—Si vous saviez comme il la rend malheureuse !

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Rampart.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Nuvelière.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rue Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Malpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Malpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Tremichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebleave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bienvie.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des care, rue du Canal.
156 Frient et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tréme et Esplanade.
232 Rampart et Esplanade.
234 Tréme et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parishes.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stera, Françaix
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lafayette et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne
615 Casernes des Etats-Unis
616 Barracs et Dauphine

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.—Indications pour la Louisiane — Pluie, plus chaud dans l'intérieur, température stationnaire sur la côte, vents variables.

Température du 1er avril 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	62	17
Midi	73	22
3 P. M.	74	24
6 P. M.	72	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Hecker à Mlle Agnès A. Madden.
Guiseppe Schino à Mlle Nicolina Classi.
Edward Rhoto à Mlle Isabella Fink.
Robert Brown à Mlle Catherine Klein.
Seaïn Sires à Mlle Apoline Momas.

Naissances.

Mme Alphonse Tujaque, une fille.
Mme William W. Sumner, un garçon.
Mme John Schmith, une fille.
Mme Mathias Frisch, une fille.
Mme Henry F. Baldwin, une fille.

Décès.

Mme Anna Christina Rietschel, 24 ans, rue Harmonie, entre Magnolia et Constance.
Mme Veuve Eliza W. Morse, 50 ans, 221 rue Carondelet.
Walter J. Briede, 2 mois, 1437 rue Tchoupitoulas.
Maria Nicholich, 5 mois, 257 rue Chartres.
Callista Kenis, 14 mois, 82 rue Union.
Mary Bleckschmidt, 3 mois, 300 rue St Louis.

Cour Civile de District.—Thos J. Majors contre H. Abraham & fils et Smith & Goldsmith, pour rentrer en possession de 87 balles de coton.

Wm. Jno. Hunt contre la Compagnie du Northeastern RR., pour $3332, valeurs de bijoux qui lui ont été volés dans sa malle, en voyage sur la ligne du Northeastern.

Rochester & Hodgson contre leurs créanciers. Actif, $6692 70. Passif, $2,963.

John W. Peaton contre J. D. Peet & Cie.—Jugement en faveur du défendeur.

Peason & Kent contre la Lichtentag Patent Stone Co. pour $737 85.

Howe & Prentiss contre E. T. Manning et John K. Renaud pour $250.

Cour Criminelle. — Section A.—F. Bellon, coupable de tentative de viol, a demandé une nouvelle audition de cause.

Section B.

Thos Ludgate et Frank Lulle, vols de fait, ordonnance de non-lieu.

Le sergent Dunn.—Malgré l'accueil incrédule et peu flatteur qui a été fait à sa prédiction, le sergent Dunn n'a pas hésité à la renouveler en la modifiant en ce sens qu'il prévoit d'avoir précisé aucune ville comme devant être le théâtre du désastre par lui prédit. Il déclare que la population au lieu de se moquer de lui ferait mieux de se préparer à la calamité qui doit la frapper.

Tous les membres du Bureau des Signaux insistent sur l'impossibilité pour le sergent Dunn de prédire la pluie aussi longtemps à l'avance. On s'accorde à dire que, peu au courant de la direction des bourrasques, il avait compté sur celle de Jacksonville pour inonder la vallée du Mississippi, de même qu'en renouvelant sa prédiction il a basé ses calculs sur le cyclone du Texas. De tout cela, il résulte que la pluie n'est pas tombée en abondance dans la vallée du Mississippi et que le fleuve descend, en attendant l'inondation promise. Il a baissé de 1/10 de pied dans les 24 heures.

A Live Oak les travaux de réparation ont été repris et vont être poussés aussi rapidement que possible

A Nita la crevasse mesure 1,100. Tout ce que l'on peut faire est de protéger les travaux accomplis jusqu'ici. On va commencer demain à rétablir la circulation des trains en transbordant les wagons d'un côté à l'autre de la crevasse.

La ville de Greenville est sauve.

A Skywith et Huntington l'eau s'échappe toujours en abondance ; le pays est inondé, les villages désertés, la population ruinée.

La crevasse d'Austin a atteint 500 pieds et cause des dégâts considérables.

En aval de Vicksburg, les ingénieurs d'Etat ont jugé prudent de construire une levée à laquelle 250 hommes travaillent et qui sera terminée d'ici à une quinzaine de jours et protégera cette portion de la contrée, à moins que les levées qui menacent dans cette portion ne cèdent avant son achèvement.

Fausse alarme.—La nuit dernière, Mme Geo. Garnet, qui habite rue Bertrand, No 19, a mis tout son quartier en émoi par ses cris plusieurs fois répétés de "au feu," "à l'assassin."

Ceux qui sont allés à son secours l'ont trouvée sur le trottoir avec son enfant dans ses bras. Elle leur a déclaré que quelqu'un ayant pénétré chez elle, elle l'avait en peur et avait sauté par la fenêtre. La recherche faite immédiatement dans la maison n'a pas confirmé son dire.

Incendie.—Hier matin à 9 heures le feu a pris au premier étage du magasin d'habillement de M. Bagur, rue Decatur No 211 et en quelques minutes l'immeuble était en ruines. Les flammes, poussées par un vent violent ont gagné immédiatement le magasin de confection de M. Gomez qui a été presque totalement détruit.

Les Nos 215 et 217 ont subi $200 de dommages, le No 217, $300.

No 211 appartenait à Wm Gomez. Assurance de $7,500 sur le stock évalué $10,000.

No 213—Stock de Mme Gomez évalué $2,000 assuré $1,500.

Alarme à la boîte 214, suivie d'une alarme générale.

Parjure.—Hier matin a été arrêtée pour faux témoignage, une fille de couleur nommée Daisy Block qui habite une maison mal famée au No 9 de la rue Franklin et qui avait comparu comme témoin à décharge devant le juge Murphy, en faveur du Dr Knopp, dentiste, que Mme Donaldson accusait de voies de fait.

Elle a déclaré au tribunal avoir vu deux fois durant le mois de mars, entre 10 et 11 heures du soir, Mme Donaldson entrer dans la maison qu'elle habite elle même et occuper une chambre en compagnie d'un monsieur.

M. Richardson a immédiatement porté contre Daisy l'accusation qui a motivé son arrestation.

Cérémonie annuelle.—On nous prie d'annoncer que dimanche prochain à l'issue de la grand'messe à la Cathédrale St-Louis, aura lieu la consécration des enfants qui font partie de l'association des Anges du Tabernacle. Cérémonie toujours touchante que celle-là où viennent se grouper au pied de l'autel bambines et bambins pour recevoir la bénédiction de l'archevêque. En cette circonstance, l'éminent prédicateur, le père Givron, leur adressera une courte allocution. Il saura, assurément, captiver, charmer l'attention de ses petits auditeurs en leur donnant d'affectueux conseils, en leur disant leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents.

Société du 14 Juillet.—Comme il s'est glissé deux ou trois erreurs dans la liste des officiers élus à la réunion des signataires de la Société du 14 Juillet, nous publions une copie du procès-verbal de la séance :

Président, M. F. Larue (par acclamation) ; 1er vice-président, M. V. Mary ; 2me vice-président, A. Castel ; 3me vice-président, E. Pons ; trésorier, J. B. Abadie ; secrétaire, E. Haulard ; assistant-secrétaire, E. Pelletier ; secrétaire comptable, S. Léonard.

Directeurs—MM. Griffe, Chauvière, Bouby, Capiton, Berjot.

Comité des 17—MM. Castaing, Jégou, Jastremski, Duthu, Fermento, Daverdin, A. Sondère, R. Triché, A. Chevalier, J. Dupeuble, M. A. Peyroux, P. O. Sabuqué, G. C. Fernandez, M. Aubin, J. Trotot, C. Miguel, G. Boué.

Certifié conforme,

Le secrétaire comptable,
S. LÉONARD,
156 rue de Chartres.

Le feu.—Hier matin à 8 heures 30, le feu a causé $100 de dégats au No 301 de la rue Bourgogne, appartenant à Henry Bremmerman et habité par Alex. Brown. Assurance de $500.

Association des pharmaciens.—Les 9, 10 et 11 courant aura lieu à la salle d'Artillerie Washington, la huitième réunion annuelle de l'Association des pharmaciens dont M. L. F. Cholin est secrétaire. L'exposition durera trois jours et le dix il y aura un grand bal.

Les comités choisis pour s'occuper des détails de cette importante exhibition sont comme suit :

Comité des amusements—Eug. Lallemant, chairman ; Wm Bogel, Erich Brand, F. D. Clark, S. Hiriart.

Comité de réception—E. Dannemann, chairman ; Thos A. Quayle, E. J. Mailles, A. J. Delahoussaye, Henry Everard, A. C. Sirjacques, C. A. Bilger, Geo L. Moore, H. Ménage, J. Courtade, E. J. Scott, C. M. O. Chrétien, D. A. Lines, Gus Moses, J. Cantrelle.

Comité des réunions—L. L. Abbott, chairman ; P. H. Jensen, J. W. Craig, M. D., F. Von Phul, C. Grosesvelt, L. G. Wille, A. G. Cockrell, W. J. Emmers, W. F. Leininger.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble, à 7 heures 30, sous la présidence du maire.

Lecture est donnée du message du Maire, ainsi conçu :

Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 29 mars 1890.

Rapport du commissaire de police et des édifices publics.

Communication de l'avocat de la N. E. R. R. Co. qui annonce que la compagnie est prête à entreprendre les travaux de pavage spécifiés dans l'ordonnance 7,483.

Communication du bureau des présidents des compagnies de chemins de fer qui demandent la modification de l'ordonnance relative à l'arrêt des chars avant de traverser les lignes de chemins de fer. Ils demandent que l'arrêt ne soit pas complet là où il y existe des barrières.

Pétition de la Carrollton R. R. Co. qui demande la correction de son assessment.

Le Maire soumet un message spécial dans lequel il déclare refuser de signer le contrat avec M. Tibier pour les fourrières, parce qu'il considère la somme ($15 par mois) offerte par lui comme insuffisante. Il pense qu'en faisant observer l'ordonnance par le commissaire de police et des édifices publics, la ville y gagnera sous tous les rapports et outre qu'il y aura moins de vexations, il y aura ainsi un plus grand profit.

La police dont l'intervention est nécessaire, ne peut être mise par le Conseil au contrôle duquel elle a été retirée par l'art. 62, créant le Police Board, sous le contrôle d'un contracteur.

Le maire demande que l'ordonnance relative aux fourrières soit amendée dans le plus bref délai de façon à charger le commissaire de police de la faire observer.

Sur motion de M. Hall on ajourne à huitaine toute décision sur cette question.

Le contrôleur appelle l'attention du Conseil sur le fait que l'ordonnance ayant rapport à la demande d'offres pendant 30 jours pour la vente des franchises du Belt Road est illégale attendu que cette publication doit durer 90 jours selon la charte de la ville. Il propose de publier en ville pendant 90 jours et pendant 30 jours dans les villes du Nord. Référé au comité d'ordre public.

MM. Lucas E. Moore et Cie demandent à prolonger leur quai de la rue Ursulines à Quartier.

Le comité de finances demande que le Maire soit autorisé à signer un contrat avec la Rosetta Gravel Co. pour le pavage de la rue Gravier, de Baronne à Dryades. Voté.

Le même propose de passer un contrat avec la N. O. Swamp Land & Reclamation Co., pour le curage du Canal Melpomène. Voté.

Le même propose de louer à M. Jos. Raymond la moitié du marché Ste Marie pendant 25 ans à raison de $1000 pour le terme tout entier. Voté.

Le comité du budget propose de percevoir intégralement les bills de taxes de 1889 dont le montant ne dépassera pas $20.

Le comité des rues et d'barcadères propose d'accorder à la Orleans Manufacturing and Lumber le droit d'établir un embranchement aboutissant à la ligne de l'Illinois Central. Voté.

L'ordonnance de M. Prague défendant une peine d'amende la fermeture des volets en fer qui empêchent les pompiers de travailler en cas d'incendie est référée au comité d'éclairage et d'incendie.

Le comité de charité propose de consacrer les $1,000 votées pour la construction d'un pont en fer sur le Bayou St-Jean, à certains travaux à la Maison de Refuge. Voté.

M. Pentin propose d'annoncer de nouveau pendant trois jours la mise aux enchères du bail de trois ans des marchés publics. Voté.

M. Stockton propose d'amender toutes les ordonnances relatives aux prostituées et d'adopter de nouveaux réglements à leur égard. Référé au comité.

M. Claiborne propose de réduire le personnel du département des travaux publics.

M. Delavigne propose de défendre de pratiquer des coupures sur levées pour l'arrosage des rizières. Voté.

M. Brittin propose d'autoriser le Maire à signer un contrat avec le Louisiana Retreat pour le transfert de 14 aliénés présentement internés au Police Jail. La somme allouée par jour pour chacun d'eux sera de 65 sous.

M. Hill déclare que les aliénés, par la faute de la Législature qui méconnaît le devoir d'en prendre soin, ont coûté à la ville $40,000 en trois ans, alors que la ville avait le droit de refuser de subvenir à leurs besoins. La proposition du conseiller est adoptée.

M. Stockton propose de transférer de M. M. Iver à M. A. Denègre le contrat pour le remorquage des bateaux à immondices.

M. Brittin soumet une résolution ayant pour objet de punir d'une amende $25 ou 30 jours ceux qui coupent des arbres dans les squares ou dans les rues.

M. Brittin propose, vu les prédictions de certain sergent Dunn, du Bureau des Signaux, le tort qui en a été le résultat pour notre commerce et la crainte qu'elle a causé à notre population, de signaler ce dangereux individu comme personnage sérieux et sans fondement, et de blâmer ce prophète de malheur pour avoir agi d'une façon aussi arbitraire.

Cette proposition est adoptée.

Lecture de plusieurs nouvelles ordonnances qui sont référées aux comités.

Le Conseil ajourne à huitaine.

La donation de la Loterie.

Hier a été effectué, sur la demande du maire, le second versement de fonds sur la donation de la Loterie.

La correspondance suivante a été échangée à cette occasion :

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Hôtel de Ville, 1er avril 1890.

M. M. A. Dauphin, Président de la Loterie de la Louisiane.

Monsieur,

Le maire me prie de vous demander de lui envoyer un chèque à l'ordre de "Jos. A. Shakspeare, maire," pour $10,000, comme second prélèvement sur la donation de votre compagnie pour la protection des levées.

Respectueusement,
WRIGHT SCHAUMBURG,
Secrétaire.

M. Wright Schaumburg, Secrétaire.

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le chèque de la Louisiana State Lottery Co pour dix mille piastres ($10,000), à l'ordre du maire Jos. A. Shakspeare, comme second prélèvement sur notre donation pour la protection des levées.

A vous,
M. A. DAUPHIN, Président.

Mairie de la Nlle Orléans,
Hôtel de Ville, 1er avril 1890.

Mr M. A. Dauphin,
Président de la Lna. State Lottery Co.

Monsieur,

Le Maire me prie de vous envoyer ci-joint son reçu de votre chèque No 144 sur la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, pour $10,000, payable à son ordre comme second prélèvement sur votre donation pour la protection des levées.

Respectueusement,
WRIGHT SCHAUMBURG,
Secrétaire.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Mort du général Ambert.

Paris, 1er avril—Le général Ambert est mort. Il était né en 1804.

(Le général Ambert, officier distingué et écrivain de valeur, avait épousé, si nos souvenirs sont fidèles, une créole de la Nouvelle-Orléans. Il figura autrefois comme témoin, dans la fameuse affaire La Roncière, qui donna lieu à la superbe lutte d'éloquence entre Berryer, Chaix d'Est, Ange et Odilon Barrot. Note du traducteur).

Le journal Figaro.—La reine Victoria.

Paris, 1er avril.—Le journal *Figaro* écrit que la reine Victoria visitera Darmstadt, où elle rencontrera l'empereur Guillaume et aura une conférence avec lui.

M. Jules Simon.—Le Prince Bismarck.

Paris, 1er avril—Au cours d'une entrevue, aujourd'hui, M. Jules Simon a dit qu'il a été frappé par l'aspect imposant de Berlin. Il croit que la cavalerie prussienne ne peut pas être égalée (!).

L'empereur était en excellente humeur, aimable et charmant.

Le prince Bismarck n'est nullement affecté d'avoir donné sa démission ; il a dit aussi qu'il apprécie les brillantes et solides qualités des Parisiens et a parlé de la force vitale de la France.

L'ex-chancelier a ajouté qu'il avait toujours aimé les Français, et qu'il ne connaissait pas de ville plus agréable que Paris.

Son départ de Berlin est un événement qu'on n'oubliera jamais.

Verdict contre la Société des Métaux.

Paris, 1er avril—Un verdict pour 1,018,400 francs de dommages et les frais de cour, a été rendu aujourd'hui dans l'affaire des MM. Gibbs et fils contre la Société des Métaux.

Le jeune Duc d'Orléans.

Paris, 1er avril—Le bruit court que le jeune duc d'Orléans, qui est enfermé à la prison de Clairvaux, sera mis en liberté avant la fin de cette semaine, mais on ne publiera le fait que quand on saura que le duc a passé la frontière sain et sauf.

Revue française.

Paris, 1er avril—Le trois pour cent est côté à 88 francs 62 1/2 centimes.

Projet pour ériger un monument à Berlin en l'honneur de Bismarck.

Berlin, 1er avril—Un comité composé de membres influents de tous les partis politiques dont M. Von Levetzow, président du Reichstag, est le chairman, a invité le public à souscrire à un fonds pour l'érection d'un monument national à Berlin en l'honneur du prince Bismarck.

Le dit comité invitera l'empereur Guillaume à faire partie de ce mouvement.

Le gouvernement allemand.

Berlin, 1er avril—L'Allemagne, au nom des colonies allemandes de Cameroon et Togoland et de sa colonie dans la Nouvelle Guinée, a adhéré aux traités de Paris et Lisbonne, relativement à l'échange des lettres enregistrées et mandats de poste.

Ouvriers mineurs en grève.

Berlin, 1er avril—Les mineurs employés dans deux mines à Dortmund se sont joints à la grève.

Le travail se poursuit tranquillement dans le district Essen.

Famine de viande.

Berlin, 1er avril.—Vu la famine de viande, les pourvoyeurs demandent avec instance au Bundesrath de rappeler la loi contre l'importation des viandes étrangères.

Le soixante-quinzième anniversaire de la naissance du prince Bismarck.

Berlin, 1er avril—C'est aujourd'hui le soixante quinzième anniversaire de la naissance du prince Bismarck. La gare du chemin de fer de Friedrichstrabe est presque bloquée par la quantité de présents qui sont envoyés au prince.

Berlin, 1er avril.—Dans le courant de la journée le prince Bismarck a reçu de nombreux télégrammes de félicitations. Il a passé la journée en ville avec sa famille. Dans la soirée on lui a donné une sérénade.

Le *Hamburger Nachrichten* écrit que Bismarck, faisant allusion à son départ de Berlin, a dit qu'à son âge, on ne faisait pas un pareil voyage deux fois.

La même feuille ajoute que l'ex-chancelier, en parlant des grèves socialistes, a dit qu'elles n'étaient pas le plus grand danger, et qu'elles finiraient par s'apaiser. Le plus grand malheur pour les ouvriers, c'est qu'il est possible, que leurs patrons fatigués de toutes ces grèves, se découragent et perdent tout désir de continuer les affaires.

Le comte Herbert Bismarck.

Berlin, 1er avril—En remettant la croix et le collier de l'ordre de Hohenzollern au comte Bismarck, l'empereur a dit : "Je ne donne ce collier que dans des cas exceptionnels et pour services spéciaux rendus. Les chaînons de ce collier sont le symbole de l'union et j'espère que vous me reviendrez quand votre santé sera rétablie.

Le nouveau secrétaire d'Etat allemand. L'empereur d'Allemagne.

Berlin, 1er avril—Le *Reichsanzeiger* annonce la nomination du baron marschall Bieberstein comme secrétaire d'Etat des affaires étrangères.

L'empereur a conféré le titre d'Excellence au comte Berchem, sous-secrétaire des affaires étrangères.

Augsbourg a conféré les franchises de la ville au prince Bismarck.

Le Czar et le prince Bismarck.

Londres, 1er avril—Le Czar et le prince Bismarck ont échangé des lettres amicales. Celui-ci dit que, dans son opinion, les récents événements n'affectent pas les relations pacifique existantes entre les deux empires.

Le Stock Exchange.

Londres, 1er avril.—Le stock Exchange sera fermé vendredi prochain, samedi et lundi.

Le Daily Telegraph.

Londres, 1er avril—Une dépêche de St-Pétersbourg au journal *Daily Telegraph* dit qu'un individu qui s'est suicidé hier en cette ville, a laissé une lettre, dans laquelle il avoue avoir fait partie d'une conspiration pour attenter à la vie du Czar.

La lettre porte aussi que l'auteur et ses co-conspirateurs avaient tiré au sort afin de décider celui qui tuerait le Czar, et que le sort l'avait désigné. Mais plutôt que de commettre un pareil acte, il a pris la résolution de mettre fin à ses jours.

La lettre donne aussi les noms de ses complices, et plusieurs de ceux-ci ont été arrêtés.

Un nouveau fort pour le port de Halifax.

Londres, 1er avril—L'Angleterre construira imméd